

Presse Nationale

> Politique



Assemblée élue : Le gouvernement fixe un quota de 30 % de femmes

Le gouvernement a décidé de revoir à la hausse la représentation des femmes dans les assemblées élues. L'annonce a été faite, hier, par le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré. C'est la conséquence d'un projet de loi adopté en Conseil des ministres. « En application de la Constitution de la 3e République, ce projet de loi institue des mesures en faveur de meilleure représentation de la femme à l'Assemblée Nationale, au Sénat ainsi que dans les Conseils Régionaux, les conseils de district et les conseils municipaux », a annoncé Sidi Touré. Il impose pour les scrutins uninominaux ou de listes un quota minimum de 30 % de femmes sur le nombre total des candidats. Pour créer un engouement autour de cette mesure, le gouvernement a promis d'accorder un financement supplémentaire aux partis ou groupement politiques dont la liste atteint au moins 50 % de candidates.

> Economie



Electricité : La Côte d'Ivoire accroît sa capacité de production

Le Conseil des ministres d'hier a adopté trois décrets au titre du ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables. Ces décrets concourent, selon le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, à la mise en œuvre du programme d'accroissement des capacités de production d'électricité initiée par le gouvernement en vue de satisfaire la demande nationale et respecter les engagements pris par l'Etat en matière d'exportation d'électricité.



Direction générale de la CIE : Ahmadou Bakayoko remplace Dominique Kakou

A l'issue du Conseil d'administration de sa filiale, la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE), le groupe industriel panafricain www.Eranove.com annonce la nomination de Monsieur Ahmadou Bakayoko comme Directeur Général de la CIE effective à compter du 15 avril 2019. Il succède à Monsieur Dominique Kakou qui deviendra le Président du Conseil d'Administration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.



Lutte contre la vie chère : La 1ere période de solde débute le 10 mars

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a officiellement annoncé l'ouverture de la première période des ventes soldes de l'année 2019. « La première période réglementaire dédiée à l'organisation des ventes soldes de l'année 2019 aura lieu du 10 au 31 mars 2019 », précise le communiqué adressé à la population, aux commerçants et à l'ensemble des opérateurs économiques de Côte d'Ivoire.



Gestion du Portefeuille de l'Etat : Moussa Sanogo fait le bilan de la gestion aujourd'hui

Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo préside aujourd'hui, une réunion d'échanges avec les présidents de conseils d'administration et directeurs généraux des entreprises publiques autour du thème « Bilan 2018 et perspectives 2019 pour la gestion du portefeuille de l'Etat ».

> Société



Ly Ramata Bakayoko (ministre) aux femmes : « Engagez-vous pleinement dans l'utilisation du numérique »

En Côte d'Ivoire, seulement 4 femmes sur 10 utilisent l'internet et 3 femmes sur 10 le téléphone mobile pour leurs transactions commerciales. Le numérique est un outil important de développement social et économique, qui permet d'avoir un accès rapide à l'information, notamment en matière de santé, d'éducation, d'activités agricoles et commerciales et d'accès aux microcrédits. La ministre en charge de la femme, Ly Ramata Bakayoko, a invité « les femmes à s'engager pleinement dans l'utilisation du numérique ».

», en prélude à la célébration de la Journée internationale de la femme, qui se tiendra, le 08 mars 2019 à Bouaké.



Man : Le Président Ouattara célébré le 16 mars

L'université de Man rendra hommage au Président de la République, Alassane Ouattara, le 16 mars à Abidjan. Selon le président de l'université de Man, le Pr Coulibaly Lacina, ce rassemblement a pour objectif de marquer un temps d'arrêt pour reconnaître l'engagement « fort appréciable » du Chef de l'État.



Lutte contre le chômage de la jeunesse : l'insertion de 98 642 jeunes prévue pour 2019

Lors de la cérémonie de signature de convention entre l'Agence Emploi Jeune (AEJ) et la Plateforme de service (PFS), le 28 février 2019 à Abidjan, le ministre ivoirien de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Touré Mamadou, a annoncé que l'ambition de son département est de toucher, sur la période 2019-2020, au moins 98 642 jeunes, à travers les dispositifs d'insertion de l'AEJ et des bailleurs.



Assemblée générale de la COSEFCI : la grève maintenue

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue, le 06 mars 2019 à Abidjan, la Coalition du Secteur Education /Formation de Côte d'Ivoire (COSEFCI), structure qui regroupe 10 organisations syndicales du système éducatif, a décidé de maintenir son mouvement de grève.

> Sport



Football féminin, Eliminatoires JO « Tokyo 2020 » : La Côte d'Ivoire qualifiée pour le tour suivant

Sans avoir joué, la Côte d'Ivoire disputera le tour suivant des éliminatoires zone Afrique du tournoi féminin de football des Jeux Olympiques (JO) « Tokyo2020 ». L'annonce a été faite par la Confédération africaine de football (CAF) via son site internet, hier. Les «Eléphantés », qui devraient affronter la Sierra Leone, profitent de la suspension de la Fédération de la Sierra Leone de football par la Fédération internationale de football association.

A l'International

> Société



La Côte d'Ivoire en passe d'éradiquer la «maladie du sommeil»

La Trypanosomiase humaine africaine (THA), plus connue sous le nom de « maladie du sommeil » n'existe qu'en Afrique. Elle est provoquée par un parasite et transmise par la piqûre de la fameuse mouche tsé-tsé. La Côte d'Ivoire est le premier pays à avoir lancé un programme d'élimination de cette maladie tropicale négligée qui pourrait être éliminée comme problème de santé publique d'ici un an selon les chercheurs. Entre 2015 et 2018, seulement huit cas ont été identifiés. L'an prochain, le pays présentera donc sa demande de validation à l'OMS, mais comme dans une course de fond, les derniers mètres sont les plus difficiles.

Vu sur le Net

> Politique



Assemblée nationale : trois groupes parlementaires opposés au mode de désignation du président, un boycott en vue

Les groupes parlementaires Vox Popupli de Yasmina Ouégnin, PDCI-RDA de Guikahué et Rassemblement de Célestine Tazéré ont élevé ce mercredi 6 mars 2019 la voix pour s'opposer au mode de désignation du président de l'Assemblée nationale. Dans une déclaration, Yasmina Ouégnin, porte-parole des trois groupes parlementaires, a dénoncé la démarche unilatérale du président intérimaire de l'Assemblée nationale, Diawarra Mamadou, visant à imposer le vote aux bulletins multiples. Selon le communiqué, les trois groupes parlementaires ne participeront au scrutin du 7 mars 2019, si la décision du vote aux bulletins multiples était maintenue.

> Société



Grève des enseignants : le gouvernement rassure de la reprise des cours la semaine prochaine (Porte-Parole)

"Les discussions sont toujours en cours; d'ici, la semaine prochaine, nos enfants pourront aller à l'école tranquillement", a déclaré le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré. C'était lors de la conférence

de presse qui a précédé le Conseil des ministres de mercredi 06 mars, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan. Selon Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, les discussions engagées entre le gouvernement et les associations syndicales s'achèment vers une résolution. M. Touré a rassuré que les cours ont repris dans plusieurs établissements scolaires depuis le lundi dernier même si certaines écoles tardent à rouvrir.



Démolition de Texas Grillz de la Riviera 3 : "le propriétaire n'a pas eu d'autorisation", explique le gouvernement

Le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, a expliqué, le mercredi 6 mars 2019, à l'issue du Conseil des ministres, que le Restaurant Texas Grillz, sis à Abidjan-Cocody Riviera 3, « a été détruit parce que le propriétaire n'a pas eu d'autorisation pour s'installer à cet endroit. Et cela lui a été notifié à plusieurs reprises ». Avant, le ministre a fait savoir que « ce restaurant était installé sur le domaine public. Et le principe de s'installer sur un domaine public appelle à la précarité. Quand vous vous installez sur un domaine public, il faut vous attendre à être chassés à tout moment pour des raisons spécifiques de sécurité ou de pollution ». Et de souligner: « l'entrepreneuriat, mais pas à tous les prix ».

Agence de Presse

> Politique



Le gouvernement ivoirien s'engage à favoriser la représentation des femmes dans les assemblées élues

Le gouvernement ivoirien s'engage à favoriser la représentation des femmes dans les assemblées élues, à travers l'adoption d'un projet de loi qui impose un quota minimum de 30% sur le nombre total des candidats présentés aux élections des députés, sénateurs, conseillers municipaux, régionaux et de district. Fortement inspiré par le Président de la République et en application de la Constitution ivoirienne, ce projet de loi institue des mesures en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans ces assemblées élues, a expliqué le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, mercredi, lors de sa conférence de presse, rendant compte du Conseil des ministres.

> Economie



Réduction des délais de passation des marchés pour l'exécution du Programme social du gouvernement ivoirien

Le gouvernement ivoirien a décidé, mercredi, de la réduction du délai de passation des marchés pour les appels d'offres dans le cadre de l'exécution de son Programme social prioritaire au cours de cette année 2019. « Ces délais sont ramenés à 51 jours pour l'appel d'offres ouvert et 40 jours pour l'appel d'offre restreint contre une norme réglementaire de 88 jours », a rapporté à l'issue d'un Conseil des ministres, le Porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré.



Bientôt la construction d'une usine de traitement d'eau potable à Abidjan

La Côte d'Ivoire disposera, dans un proche avenir, d'une usine de traitement d'eau potable d'un coût d'environ 108 milliards de francs CFA. Ce projet est le fruit d'un accord entre l'État ivoirien et l'entreprise américaine Fluence Corporation limited (FLC), basée à New York aux États-Unis, indique un communiqué de l'ambassade de Côte d'Ivoire aux USA. La réalisation de ce projet permettra d'améliorer la capacité de fourniture en eau potable de la ville d'Abidjan grâce à l'exploitation de la lagune Aghien avec une production de 150 000 m3 d'eau par jour.



Hausse des tarifs sur le mobile money en Côte d'Ivoire : Le gouvernement annonce des "discussions" avec les opérateurs

Le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, a annoncé mercredi, à l'issue d'un Conseil des ministres à Abidjan, que des discussions sont en cours avec les opérateurs de téléphonie mobile qui ont appliqué une hausse de 7,2% sur les tarifs de transfert d'argent. « Les discussions sont en cours avec les opérateurs de téléphonie mobile pour avoir des résultats », a dit M. Touré, précisant qu'« il y a aura des résultats la semaine prochaine ».

> Société



JIF 2019: Bakayoko-Ly Ramata invite les femmes à utiliser davantage le numérique

Dans une déclaration en prélude à la Journée internationale de la Femme (JIF), le ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata a invité les femmes et les filles à utiliser davantage le numérique dans tous les secteurs d'activité, afin de résorber la question de leur autonomisation.



Plusieurs nominations à la tête des Forces armées ivoiriennes

Le Président de la République, Alassane Ouattara, Chef suprême des armées ivoiriennes, a procédé à plusieurs nominations dans le cadre de la réorganisation du commandement au sein des Forces armées de Côte d'Ivoire.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.